

L'Echo de Pars

Bulletin Municipal d'informations (2/2000)

Éditorial

La multiplication des cas de mises en cause de la responsabilité pénale des élus, l'inflation des normes nationales et européennes et l'impossibilité matérielle de tout maîtriser, risquent de retrouver des élus désabusés qui ne solliciteront pas le renouvellement de leur mandat.

Aujourd'hui, on ne parle plus d'intercommunalité, d'E.P.C.I., de contrat de pays, etc...

Le bilan des deux ouragans qui ont ravagé une grande partie de la France a bien prouvé que les élus des communes s'étaient mobilisés aux côtés des pompiers locaux, des techniciens d'EDF et des Telecom afin de restaurer au mieux la circulation et les communications.

Que se serait-il passé si la France, pour se conformer au rêve de quelques aménageurs modernistes, ne comptait plus que 5 000 communes ? Il est temps d'instaurer un véritable statut de l'élu local. Le débat est engagé, mais la démocratie locale en souffre.

L. Pasquet.

Dialogue de sourds

« C'est l'été !

- Non c'est l'été !

- Ah bon ! Je croyais que c'était l'été ?



Au Sommaire :

- ✎ - Budget 2000
- ✎ - Quoi de neuf au conseil
- ✎ - Fête – Marché de l'artisanat
- ✎ - Dossier : Pars vu du Château d'Eau
- ✎ - L'interview – Etat Civil
- ✎ - La page des Associations
- ✎ - La page des Ecoliers
- ✎ - Cuisine – Jardin

Budget 2000 : ce qu'il faut savoir

Compte Administratif 1999

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 1 751 831,63 F

RECETTES : 2 017 218,44 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 893 782,80 F

RECETTES : 1 632 272,79 F

EXCEDENT DE CLOTURE : **1 262 521,54 F**



Taxes Locales

Le Conseil Municipal vote le maintien des taux de 1999

- Taxe d'habitation : 9,69 %
- Taxe foncière (bâti) : 14,07 %
- Taxe foncière (non bâti) : 14,41 %
- Taxe professionnelle : 7,18 %

Pour un produit fiscal de : **836 718 F**



Budget Primitif 2000

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 2 911 336,00 F

RECETTES : 2 911 336,00 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 995 678,00 F

RECETTES : 995 678,00 F



Compte Administratif 1999 - C.C.A.S.

DÉPENSES : 25 876,05 F

RECETTES : 24 908,00 F

Budget Primitif 2000 - C.C.A.S.

DÉPENSES : 52 151 F

RECETTES : 52 151 F

EXCEDENT DE CLOTURE : **26 951,90 F**



Quoi de neuf au Conseil ?

↳ La collecte des vêtements a donné un poids de 152 Kg par mois pour l'année 1999. De janvier à mai de cette année arrive à 777 Kg

↳ La collecte du verre pour 1999 est de 11 250 Kg.

↳ La commune a acquis la grange qui est en face de l'habitation de M. FAVIN.

↳ Modification de deux articles sur le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols).

↳ La rue des nouveaux pavillons de l'O.P.A.C. a été baptisée : « Rue des Saules ».

Fête - Marché de l'Artisanat.

Marché de l'artisanat et produits du terroir

C'était une première dans notre commune. Le public, très timide le matin et en début d'après midi, a commencé à se manifester vers 16 heures. Malheureusement, un orage assez violent accompagné d'un fort vent a mis fin rapidement à cette manifestation. Cette expérience sera à renouveler.

Pour toute manifestation qui se déroule, un certain nombre de personnes s'activent bénévolement pour créer un peu d'animation dans la commune et éviter qu'elle soit une cité-dortoir. Ces bénévoles ne demandent pas de merci mais, un public un peu plus nombreux serait pour eux une récompense et une motivation pour recommencer.

☞ ————— ☞

Mort d'une Fête Patronale

D'abord, c'est un manège enfantin qui ne se présente pas pour une raison inconnue, un manège d'autos-scooters qui ne devait pas venir et qui ne tournera qu'à 50 %. Et puis, c'est une piste de danse déserte, un public extrêmement rare.

Alors, tous les ingrédients sont réunis. La fête est finie. En juillet 2001, sur une place qui restera certainement vide, il sera trop tard pour les regrets.

☞ ————— ☞



Quelques Chiffres

Taille : 32 m

Age : la quarantaine

Marches : au moins 150 (y compris les barreaux d'échelle)

CHÂTEAU D'EAU, Impressionnant ...



L'Interview

L'ECHO : Madame LECLER, présentez-nous le club des aînés de Pars Les Romilly ?

Mme LECLER : Notre club « Aînés Diamant 3 » existe depuis 20 ans. Nous appartenons à la « Fédération des aînés ruraux », et nous nous situons dans le secteur de La Motte Tilly . Nous comptons environ une soixantaine de membres dont trente à quarante sont assidus à chaque activité. Nous recrutons des personnes de Pars Les Romilly, mais également des environs comme Maizières ou Romilly.

L'ECHO : Quelles sont les activités offertes par votre club ?

Mme LECLER : Les membres du club se retrouvent à la salle polyvalente tous les jeudis (sauf en juillet et en août) pour passer l'après midi autour de jeux de société comme le tarot ou le scrabble. Nous en profitons pour

prendre une collation, et également pour souhaiter les anniversaires. Une fois par an, nous partageons une choucroute. Nous effectuons aussi un petit voyage d'une journée. Nous avons eu l'occasion d'accueillir les enfants du centre de loisirs, au mois de février, et de passer l'après midi avec eux. Nous organisons chaque année un concours de belote et un bingo.

L'ECHO : Quels sont les projets du club ?

Mme LECLER : A cause de notre petit effectif, notamment lors des sorties, nous sommes amenés à travailler avec d'autres clubs des environs, comme celui de Villenaux. Dans l'avenir, je pense que cette collaboration va se développer pour des rencontres interclubs et à travers des repas communs. D'autre part, nous nous préparons à fêter à la fin de cette année, le vingtième anniversaire de notre Association. Et puis, comme à chaque rentrée, nous publierons

un article dans le journal local pour nous faire connaître et pour inviter des personnes nouvelles.

L'ECHO : Quels sont vos souhaits pour le club ?

Mme LECLER : Je suis la Présidente du club, ce qui me demande beaucoup de disponibilité et de temps. J'ai besoin d'aide pour préparer les collations, les servir, faire la vaisselle, acheter les gâteaux, mais aussi pour préparer les voyages et les concours. C'est un travail d'équipe et je sais que je peux compter sur plusieurs membres très actifs dans le club. Nous souhaitons vivement accueillir de nouveaux membres, « jeunes », afin d'apporter un souffle nouveau, pour mettre en place de nouvelles idées et aussi pour prendre des responsabilités.

L'ECHO : Merci, Madame LECLER de favoriser le dynamisme de notre commune à travers le club des anciens, et nous souhaitons que votre appel soit entendu !

Etat Civil : 1e semestre 2000

Naissances

- DANDRIMONT Abigail, Edith, Dominique,
le 13 janvier 2000
- VANDEVOORDE Elodie, Ginette, Bernadette,
le 29 février 2000
- PINI Cassandra, Nelly, Christine, le 10 mai 2000

Mariage

- BERLOT Frédéric et QUIGNARD Ghislaine, le 24 juin 2000

Décès

- CHRISTOPHE, née MONTEL Marguerite,
le 08 janvier 2000
- BERTHIER Jack, le 27 janvier 2000
- COCHAUX, née PINEAU Suzanne,
le 07 mars 2000

La Page des Ecoliers

L'écho de Pars avait proposé une petite place pour les enfants des classes primaire et maternelle. Ils ont répondu à notre invitation et vous font part de leurs sorties. Félicitations aux enfants et à leurs enseignantes.

Ecole Maternelle

Nous, les enfants de l'école maternelle, nous avons visité la ferme pédagogique de la BECHERE. Nous avons regardé et donné à manger aux animaux, et nous avons caressé les chèvres, les poules, les cochons et les chevaux.

Puis ensemble, nous avons pique-niqué avant de jouer.

C'est bien !



Nous sommes le groupe des moyens et grands de la classe maternelle. Nous avons fait une danse qui parle des oiseaux, des fleurs et de la Terre.

En mars, nous avons participé à une rencontre de danse contemporaine à La Chapelle Saint Luc. Le jour de la fête des écoles, nous avons présenté notre danse.



Les Sapeurs Pompiers

Les pompiers ont eu fort à faire cette année avec tout d'abord un début d'année très difficile à cause de la tempête. Ils ont rendu services dans la mesure de leurs possibilités à la population en remettant en place quelques tuiles sur les maisons d'habitation. Services qu'ils ont encore rendus en juillet avec le coup de vent qui a eu lieu le jour de la fête patronale. N'oublions pas, cependant, qu'ils suivent aussi des cours de secourisme, toujours utiles au cas où ils devraient dispenser les premiers secours sur un lieu d'accident par exemple. Mais être sapeur pompier, c'est aussi contribuer à créer une ambiance conviviale dans un village et c'est pourquoi, ils vous invitent d'ores et déjà à participer à leur méchoui qui aura lieu le 9 septembre 2000, vous recevrez, par la suite, une invitation dans votre boîte aux lettres.

A bientôt !



**Les Pompiers en
manœuvre à
l'école**

Pars et d'autres

Ils ont tout fabriqué, tout inventé, les décors, l'histoire, les personnages (la princesse, la sorcière, le soldat, le dragon, les serpents...). L'aventure se passe dans un vrai château (en carton) à l'intérieur duquel une sorcière qui est capable de se transformer en dragon, veut attaquer une princesse. Il faut toute l'intelligence et l'imagination des enfants du Centre de Loisirs « de Pars et d'Autres » aidés de leur directeur Nicolas et de leurs animatrices Anouk et Anne-Laure, pour mettre en scène cette palpitante histoire. Les parents et grands-parents sont venus applaudir leurs artistes en herbe lors d'une présentation unique qui a clôturé la saison du centre. Il réouvrira ses portes sans doute à la Toussaint. Que les parents intéressés le fassent savoir dès la rentrée, ce centre est patronné par « Familles rurales » et se veut d'être au service des familles.

Prochain rendez-vous, la Brocante qui aura lieu le dimanche 10 septembre 2000.



Rectificatif

La photo parue dans l'Echo de Pars précédent et qui montrait des enfants occupés à la cuisson des crêpes n'a pas été prise au centre de loisirs mais à l'école. Toutes nos excuses à Melle BEZIOT.

Journée au lac du Der

Le matin, nous avons visité la maison de l'Oiseau et du Poisson avec Philippe, notre guide. Il nous a appris beaucoup de choses.

L'après-midi, il nous a prêté une paire de jumelles et nous avons pu observer des oiseaux sur le lac : des canards, des hérons, des cormorans.

Nous avons tout passé une agréable journée.

La classe de CP - CE₁

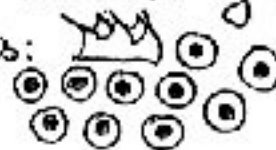


Jeudi 22 juin, nous sommes allés au lac du Der.

Le matin nous avons visité la maison de l'Oiseau et du Poisson.

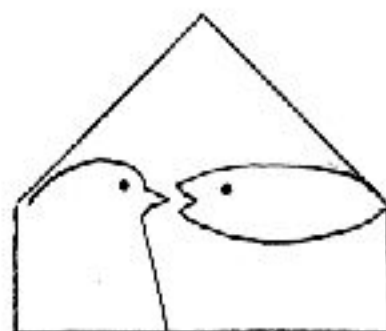
Le guide nous a montré beaucoup d'oiseaux comme : le pygargue à queue blanche, les grues cendrées ... et il nous a expliqué beaucoup de choses sur les oiseaux : leur mode de vie, leurs particularités. J'ai admiré les poissons, c'était magnifique.

Le guide nous a aussi expliqué beaucoup de choses sur la nature : par exemple l'élodée qui peut produire de l'oxygène, un brochet qui peut pondre 30 000 à 60 000 ... J'ai même dessiné des œufs de grenouilles :



L'après-midi, nous sommes allés à l'observatoire pour étudier les oiseaux, les canards ... dans leur milieu naturel : sur l'étang. Le guide nous avait prêté des jumelles. Nous avons regardé les nids de grèbes dans les roseaux. Nous sommes rentrés à l'école bien fatigués. C'était une journée superbe!

Charline



LA PAGE PRATIQUE

CUISINE

Pêches pâtissières meringuées.

(Pour 4 à 5 personnes)

5 belles pêches blanches (sirop de sucre : 0,250 L eau + 200 g sucre)

Crème pâtissière : 1/2 L de lait, 1 sachet de sucre vanillé, 2 pincées de sel, 4 cuillères à soupe de sucre, 4 jaunes d'œuf, 2 cuillères à soupe de farine.

Meringue : 4 blancs d'œuf, 1 pincée de sel, 125 g de sucre fin en poudre, 50 g d'amandes effilées

1 moule à soufflé.

Epluchez les pêches séparées en 2 et faites les cuire, doucement, dans le sirop puis mettez-les à refroidir sur du papier absorbant.

Crème pâtissière : Portez, lentement, à ébullition le lait avec la vanille et le sel. Pendant ce temps, dans une terrine, travaillez le sucre et les jaunes d'œuf au batteur électrique jusqu'à ce qu'ils blanchissent. Incorporez la farine sans insister, puis le lait bouillant en mélangeant sans arrêter. Remettez sur le feu en remuant à la cuillère de bois pour faire bouillir doucement pendant 1 à 2 mn. Vous devez obtenir une crème lisse (attention de ne pas faire brûler au fond de la casserole). Versez dans le moule à soufflé bien beurré. Allumez le four à TH 4/5. Epongez bien les pêches, disposez-les côte à côte sur la crème.

Meringue : Battez en neige les blancs d'œuf légèrement salés, quand ils commencent à s'affermir, ajoutez-y en plusieurs fois le sucre, fouettez jusqu'à obtention d'un mélange ferme et brillant. Mélangez-y délicatement les amandes. Recouvrez le moule de ce mélange sans égaliser.

Mettre au four 10 mn pour dorer légèrement et laissez bien refroidir.

JARDIN

Août et septembre sont des mois propices à la réalisation de boutures.

Arbustes : Aucuba, azalée, cotonéaster élagagnus, fusain, hortensia, mahonia, pyracantha, rosier (septembre), viorne, weigelia...

Plantes vivaces : Alysse, œillet, sauge...

Annuelles : anthémis, fuchsia, géranium lierre ou pélargonium et géranium des jardins, verveine...

Plantes d'appartement : Schefflera ...

Pour toutes ces plantes, on pratique le bouturage de tiges herbacées avec feuilles. On coupe à partir de l'extrémité de la tige un tronçon de 8 à 20 cm. Dans tous les cas, coupez sous un œil. Pour faciliter la reprise, on coupe (quand cela est possible) avec le fragment de tige un morceau de bois plus âgé (talon).

Avant d'être mises en terre, les boutures doivent être « habillées ». Cette opération consiste à leur laisser la bonne longueur, à ôter les feuilles ou épines de base pour ne conserver que quelques feuilles terminales qui seront réduites de moitié si celles-ci sont trop grandes. L'utilisation d'hormones d'enracinement favorise et accélère le processus d'enracinement. L'humidité et la chaleur sont primordiales mais sans excès.

Alors, vite à vos sécateurs et à vos godets !!!

Vide-grenier/Brocante

Dimanche 10 septembre 2000

à Pars-Lès-Romilly

Organisé par l'association "de Pars et d'autres"

- *Prix du mètre linéaire: 10frs.
- *2 mètres gratuits pour les habitants du village (1)
- *Les exposants devront arriver impérativement entre 6h30 et 9h00
- *Les places seront attribuées dans l'ordre des inscriptions réglées



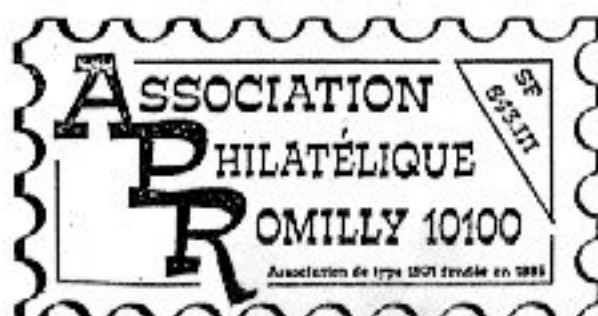
*Autorisation de la sous-Préfecture de Nogent sur Seine sous le N° 2000-224 du 21 Juin 2000.

EXPOSITION

BOURSE - ECHANGES
9 & 10
SEPTEMBRE
à PARS L'AN 2000

salle
polyvalente
PARS les Romilly

ORGANISATION RENSEIGNEMENTS



TIMBRES
MARCOPHILIE
TELECARTES



Vide-grenier/Brocante

Dimanche 10 septembre 2000

à Pars-Lès-Romilly

Organisé par l'association "de Pars et d'autres"

- *Prix du mètre linéaire: 10frs.
- *2 mètres gratuits pour les habitants du village (1)
- *Les exposants devront arriver
impérativement entre 6h30 et 9h00
- *Les places seront attribuées dans
l'ordre des inscriptions réglées



*Autorisation de la sous-Préfecture de Nogent sur Seine sous le N° 2000-224
du 21 Juin 2000.

Bulletin d'inscription à retourner avec le règlement:

à l'adresse suivante: Mairie de Pars-Lès-Romilly

N°73 rue Nationale

10 100 Pars-Lès-Romilly

Merci d'écrire lisiblement

Nom:..... Prénom:.....

Né le:..... à:..... Dpt:.....

Adresse:.....

Ville:..... Code postal:.....

Je suis:

☐ Commerçant patenté inscrit au registre du commerce de.....
sous le N°.....

☐ Artisan en.....
inscrit au registre des métiers de.....
sous le N°.....

☐ Particulier
N° pièce d'identité..... délivré par:..... date:.....

nature des marchandises exposées:.....

je déclare sur l'honneur que ce que j'ai à vendre m'appartient

Je réserve..... mètres et joins un chèque de.....Frs (voir 1)

à l'ordre de l'association "de Pars et d'autres"

Date et signature obligatoires.....